

**CONSEIL MUNICIPAL  
COMPTE RENDU**

**de la séance du 13 janvier 2021**

**\* ORDRE DU JOUR :**

- 1 Approbation du compte rendu de la séance du 18 novembre 2020
- 2 Désignation d'un secrétaire de séance
- 3 Comptes rendus des décisions prises par le Maire
- 4 Comptes rendus des arrêtés pris par le Maire
- 5 Adressage : validation des voies et numéros
- 6 Assainissement collectif : convention assistance technique SATESE
- 7 Devis vérification bornes incendie
- 8 Location studio du presbytère
- 9 CCLG : compétence PLUi
- 10 Voirie : travaux pour 2021
- 11 Salle des fêtes : devis mise aux normes électricité
- 12 Compte rendu des réunions syndicales
- 13 Travaux pour 2021
- 14 Questions diverses

**Date de convocation :** 06/01/2021

**Etaient présents :** Jean-Pierre BARRIEU, Sylvie BORDON, Patrice CALCINE, Francis DULIN, Sophie GOMEZ, Gilles LACLAVERE, Patrick LOUVEL, Michel PASCAU, Guillaume POLO, Daniel BOUNET, Lydia LUONG CAZANOVA  
Ouverture de la séance : 20 heures 30

**1. Approbation du compte rendu de la séance du 18 novembre 2020**

Le compte rendu de la séance du 18 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

**2. Désignation d'un secrétaire de séance :**

Jean-Pierre BARRIEU est nommé secrétaire de séance.

**3. Compte rendu des décisions prises par le Maire**

2020-452 : non acquisition bien à Poursans (Consorts SAINTARAILLE)

**4. Compte rendu des arrêtés pris par le Maire depuis le 18/11/2020**

N° 486-2020 Certificat d'urbanisme opérationnel -1 maison individuelle – à Belliard– FERRONATO Michel

N° 487-2020 Refus du transfert des pouvoirs de police à la CCLG

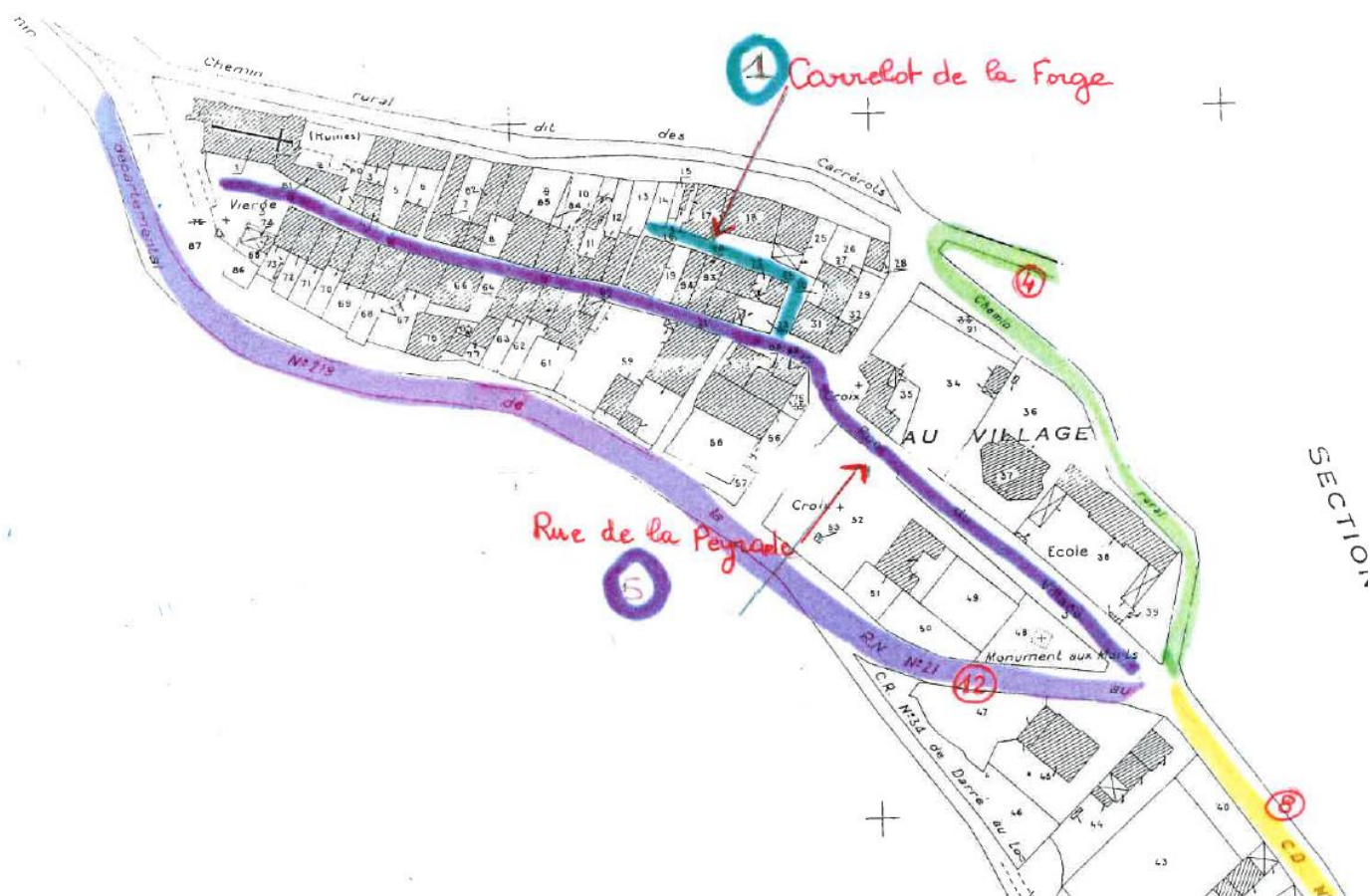
N° 488-2020 Certificat d'urbanisme simple information – Poursans – Consorts Saintaraille

N° 489-2020 VC 9 : interdiction de circulation travaux Spie

**5. Adressage – validation des voies et numéros**

Le Maire présente au conseil municipal les travaux de la commission adressage :

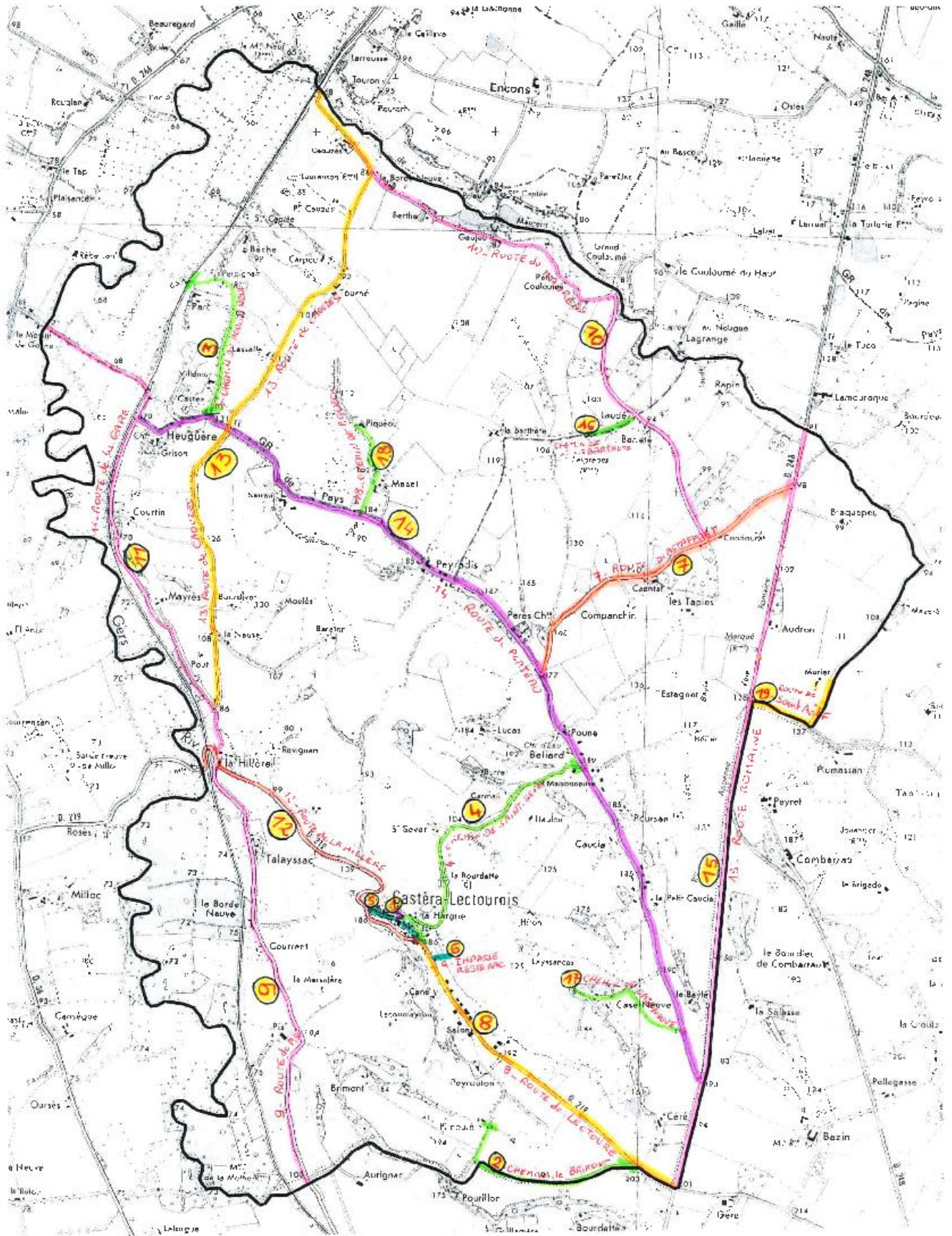
N° CARTE	NOM DES VOIES	DEBUT DE LA VOIE	FIN DE LA VOIE
1	<b>Carrelot de la Forge</b>	RUE DE LA PEYRADE	IMPASSE
2	<b>Chemin de Brimont</b>	D219/AK0124	Lieu-dit Pimoulé
3	<b>Chemin du Moulin Neuf</b>	ROUTE DU PLATEAU	Lieu-dit Perpignan
4	<b>Chemin de Saint Sevet</b>	RUE DE LA PEYRADE	ROUTE DU PLATEAU
5	<b>Rue de la Peyrade</b>	EGLISE	ROUTE DE LECTOURE
6	<b>Impasse Restérac</b>	ROUTE DE LECTOURE	IMPASSE
7	<b>Route d'Astaffort</b>	ROUTE DU PLATEAU	ROUTE ROMAINE
8	<b>Route de Lectoure</b>	RUE DE LA PEYRADE	ROUTE ROMAINE
9	<b>Route de Pis</b>	ROUTE DE LA HILLERE	LIMITE ADM (Commune de Lectoure)
10	<b>Route du Maurens</b>	ROUTE D'ASTAFFORT	ROUTE DE CAOUZES
11	<b>Route de la Gare</b>	ROUTE DE LA HILLERE	LIMITE ADM (commune de St Martin de Goyne)
12	<b>Route de la Hillère</b>	RUE DE LA PEYRADE	LIMITE ADM (commune de Lectoure)
13	<b>Route de Caouzes</b>	ROUTE DE LA GARE	LIMITE ADM (commune de Sempesserre)
14	<b>Route du Plateau</b>	ROUTE ROMAINE	ROUTE DE LA GARE
15	<b>Route Romaine</b>	ROUTE DE LECTOURE	LIMITE ADM (commune de Sempesserre)
16	<b>Chemin de Labarthète</b>	ROUTE DE MAURENS	IMPASSE
17	<b>Chemin de Cazeneuve</b>	ROUTE DU PLATEAU	Lieu-dit Cazeneuve
18	<b>Chemin de Piquéou</b>	ROUTE DU PLATEAU	Lieu-dit Piquéou
19	<b>Route de Saint Avit F.</b>	ROUTE ROMAINE	Lieu-dit Murier



Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Adopte** la dénomination des voies communales en et hors agglomération telle que proposée par la commission.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer et communiquer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Daniel Bounet propose de mettre un panneau voie sans issus sur le même piquet pour les voies concernées.  
Vu le contexte un courrier sera envoyé aux habitants pour information.



## **6. Assainissement collectif :**

Renouvellement de la convention d'assistance SATESE

Le conseil municipal accepte le renouvellement de la convention proposée par le Département pour une durée de 6 ans, comprenant une mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif ; cette assistance est assurée à titre gracieux.

Francis Dulin fait le point sur les travaux à prévoir sur la station : problème de grille, couper les peupliers et les déraciner, prévoir des travaux pour l'évacuation des eaux.

## **7. Devis vérification bornes incendie**

Suite à la vérification des bornes incendie effectuée par la société SECURIS, le conseil municipal valide le devis des réparations et entretien à effectuer : 632.16€ HT

## **8. Location studio du presbytère**

Départ de M. Rouffignac - le nouveau locataires Mr Foucher prendra le studio le 18 janvier - montant du loyer 230 euros plus 10 euros de charges - adopté 11 voies

## **9. CCLG – compétence PLUi**

la décision sera prise lors d'un prochain conseil municipal (entre avril et juin)

## **10. Voirie – travaux 2021**

La commission voirie fera la visite sur l'ensemble des voies le lundi 18 janvier : Michel Pascau, Gilles Laclavère, Louvel Patrick, Barrieu Jean Pierre, Patrice Calcine.

Mr Dulau demande l'empierrement sur le CR desservant son habitation à Poursans - des devis seront établis (voir SIVOM) - le conseil donne son accord.

Empierrement du CR desservant la maison de M. Dulin (Picharot) : il réalisera la mise en place - seule la fourniture du calcaire sera à la charge de la commune

Empierrement à prévoir sur l'allée menant au garage municipal.

## **11. Salle des fêtes – devis mise aux normes électricité**

Devis de Maison Ligardes 635,57 € TTC coffret scène sortie Wc.

1156,28€ TTC coffret électrique extérieur .

Le conseil municipal trouve les devis très chers et demande de faire d'autres devis. Un devis sera demandé à Mr Rouilles de ST CLAR.

## **12. Compte rendu des réunions syndicales**

SIAEP (08/12/2020) : cpte rendu transmis aux conseillers le 17/12/2020 – pas d'observations

SIVOM (08/12/2020) : cpte rendu transmis aux conseillers le 16/12/2020 – pas d'observations

CCLG : M. Pascau fait un cpte rendu de la réunion du 09/12/2020 qui s'est tenue à Castéra-Lectourois.

## **13. Travaux**

Prévoir enlever les décorations : 23 janvier

Broyer les branches laissées par les élagueurs : samedi 16 janvier, Daniel Bounet vient avec le broyeur. Finir la fontaine. La commission des travaux doit se réunir pour voir les travaux à effectuer –

## **14. Questions diverses**

Un épicier propose de passer début mars sur la commune - le conseil est d'accord.

La cérémonie des vœux ne pouvant avoir lieu, un courrier dans lequel le conseil et le maire adresseront leurs vœux sera distribué à l'ensemble de la population par les conseillers qui remettront également les bonbons aux anciens.

Séance levée à 23h

Prochaine réunion le 10 février 20h30